



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 17 (1920), p. 191-206

Étienne Combe

Notes d'archéologie musulmane (§ VI-VIII).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ??? ? ? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

NOTES

D'ARCHÉOLOGIE MUSULMANE

PAR

M. ÉTIENNE COMBE.

VI⁽¹⁾. — PALÉOGRAPHIE QOR'ÂNIQUE.

Une remarque de M. Casanova⁽²⁾ m'engage à ajouter quelques observations à mon précédent article sur les « Feuilles d'anciens exemplaires du Qor'ân »⁽³⁾ achetées à Suez par Mrs. A. S. Lewis.

J'aurais dû préciser qu'un texte qor'ânique ne pouvait être dit à la fois « coufique » et « pré-'othmânique » selon la terminologie de l'auteur anglais, puisque le coufique tire son nom de Koufah, en Mésopotamie, comme cela est bien connu, et que ce terme n'a pu désigner un genre d'écriture arabe propre aux calligraphes mésopotamiens qu'après la conquête du pays par l'islâm. En ce qui concerne les divers exemplaires du Qor'ân, les calligraphes ont probablement copié le prototype d'Al-Hadjdjâdj sous 'Abd-al-Malik, comme le dit M. Casanova. La calligraphie mésopotamienne, dite coufique, fut imitée dans la suite et se généralisa dans le monde musulman. M. van Berchem a montré depuis longtemps⁽⁴⁾ qu'on avait donné à ce terme un sens beaucoup trop étendu; et il en est de même au reste de la désignation de « qarmatique », fréquemment employée jadis, et de celles usitées en général par les auteurs arabes. Le coufique servit à écrire toutes sortes de documents et ne fut pas du tout réservé au seul texte sacré.

⁽¹⁾ Voir antérieurement : *Bulletin*, t. XII, p. 223-241, avec 28 figures; t. XV, p. 207-226, avec 14 figures.

⁽²⁾ *Mahomet et la fin du monde*, Paris, 1913,

2^e fasc., p. 123 et p. 140, note 2.

⁽³⁾ *Bulletin*, t. XV, p. 209 et suiv.

⁽⁴⁾ *Notes d'archéologie arabe*, dans *Journal asiatique*, 1891, II, p. 70, note 1.

En parlant des anciens exemplaires du Qor'ân conservés à la Bibliothèque Sultanieh du Caire, j'ai dit qu'«ils sont datés du 1^{er} siècle». Or ceci pourrait induire en erreur ceux qui ne connaissent pas ces documents ou ceux auxquels ils ne sont pas accessibles. En effet, ces copies du Qor'ân ne sont pas «datées», mais je les attribue au 1^{er} siècle de l'hégire. Cette opinion d'ailleurs n'est pas celle de Moritz, l'auteur de l'*Arabic Palæography*, qui se contente de la date très vague 1^{er} à 11^{er} siècle; il doit donc supposer que quelques-unes d'entre elles peuvent appartenir au 1^{er} siècle, ce que j'ai toujours considéré comme une opinion impossible à soutenir.

Plus loin enfin, la phrase «le point n'apparaît que plus tard, après que se sera généralisé le système des traits obliques» peut encore prêter à confusion. Cette observation ne concerne que la calligraphie en usage pour les copies du Qor'ân et elle ne peut en aucun cas s'appliquer aux textes épigraphiques. Si l'on rencontre déjà la lettre ب pointée sur les monnaies de 'Abd-al-Malik, dans les textes épigraphiques les points comme signes diacritiques des lettres n'apparaissent guère avant la fin du 1^{er} siècle de l'hégire, et ils ne se généralisent que bien des années plus tard.

Puisque j'ai cité M. Casanova, je relèverai un point sur lequel je ne suis pas d'accord avec lui. Dans la même étude, il mentionne la copie du Qor'ân donnée par Abû'n-Nadjm Târîq à la mosquée ancienne (Djâmi' al-'Atîq) de Fostât Mişr⁽¹⁾, et il lit 368 H. la date de l'inscription du donateur⁽²⁾. Le texte est en partie effacé, mais on peut facilement rectifier la lecture proposée. Les dizaines sont écrites سسى, ce qui ne peut se lire que ثلاثين «30». Quant aux centaines, avec le début qui est conservé, soit un [] joint à une lettre précédente, et ce qu'on peut distinguer des autres signes, il est impossible de lire ثلاثمائة «300». Il faut lire مائتين, et cette forme pour «200» n'est pas une «rareté» comme le dit l'auteur, mais bien au contraire ce que l'on rencontre «le plus fréquemment» au lieu de مئتين. Sur 50 stèles funéraires égyptiennes que j'ai copiées, on trouve pour 200 : مائتين 24 fois, مائين 17 fois, مائتي 5 fois, et seulement 4 fois مئتين. Il faut donc lire 238 de l'hégire la date de l'ancienne copie du Qor'ân mentionnée.

(1) *Arabic Palæography*, pl. 18. — (2) *Mahomet et la fin du monde*, p. 126-127.

VII. — LA KISWAH.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'archéologie au sens strict de ce terme, je publie néanmoins ici ces quelques notes recueillies il y a quatre ans au Caire lors d'une visite au *Dâr-al-Kiswah* (la maison de la Tapisserie sacrée), où se fabrique le fameux tapis sacré que l'Égypte envoie annuellement à la Mecque.

J'aurais voulu faire une enquête approfondie sur la technique employée et sur la décoration, mais il m'a été difficile d'obtenir des renseignements détaillés.

Je crois cependant que ces notes compléteront les données fournies par mes devanciers. On trouve facilement des renseignements généraux sur le tapis sacré; mais A. Lucas et B. F. E. Keeling⁽¹⁾, comme M. Labib-el-Batanouny⁽²⁾, ont par contre exactement décrit la manière dont le tissu est fabriqué, et comment on obtient les fils d'argent et d'or en étirant de minces barres d'argent sur lesquelles les lamelles d'or ont été fixées par le feu. Je ne répéterai donc pas ce qui a été dit avant moi.

Le tapis sacré, comme on l'appelle ordinairement, est plutôt une tapisserie et une portière, puisqu'il sert à tapisser les quatre côtés de la Ka'bah. Elle est composée de 62 pièces tissées et moirées, avec des inscriptions, le tout formant huit grands rideaux de soie noire. Il y a deux rideaux pour chaque face de la Ka'bah, et la portière principale, باب, est faite de 4 grandes pièces qu'on appelle « linteau » عصابة, en haut; « bande brodée » طراز, à mi-hauteur; et les deux vantaux قائم الصغير le plus petit, et قائم الكبير le plus grand, celui qu'on soulève pour laisser passer.

Le tissage et les broderies sont très finement exécutés; la trame du fond et les parties moirées sont faites au métier, et les broderies à l'aiguille.

Il est bien naturel que pour un travail aussi spécial on n'ait recours qu'à des ouvriers exercés et spécialement attachés à l'établissement.

Les motifs de décoration de la tapisserie ne changent pas, car les modèles sont suivis d'année en année. Il n'y a donc pas invention; c'est un pur travail mécanique sans aucune composition originale.

⁽¹⁾ *The Cairo Scientific Journal*, VII, June 1913, p. 129-130.

Bulletin, t. XVII.

⁽²⁾ الرحلة الحجازية, 2^e édition, Masr 1329 : p. 134-140 (كسوة الكعبة), p. 140-141 (الحمل).

Je me suis demandé si ces artisans modernes donnaient des noms spéciaux aux motifs décoratifs. Car je crois qu'il pourrait être utile de noter pour chacune des manifestations artistiques des pays islamiques les noms donnés aux

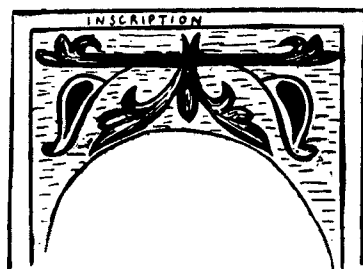


Fig. 1.

divers éléments du décor. On pourrait déjà recueillir les noms actuels, à défaut d'anciens tirés de livres de patrons par exemple, là où ils sont conservés et accessibles, deux choses sans doute très rares. Et une telle terminologie même locale pourrait, ce semble, fournir quelques indications sur la parenté de quelques éléments décoratifs et sur leur évolution qu'il est souvent impossible de déterminer, parce

que la stylisation est trop avancée, ou parce qu'au contraire le dessin est encore trop primitif. On voit donc qu'en ceci au moins l'archéologie pourrait tirer profit d'une telle terminologie technologique.

Les noms qui vont suivre ne sont nullement les seuls en usage; la liste est bien loin d'être complète, même pour la Tapisserie sacrée puisque mon enquête n'a pas entièrement abouti; donc elle pourra être facilement allongée. Ces termes ne sont pas non plus employés pour les seuls motifs décoratifs de la *Kiswah*. Je suis en effet persuadé que ce sont des termes généraux qu'on rencontrera ailleurs si l'on fait une enquête semblable, dans d'autres industries ou en questionnant les divers corps de métiers. Mais il n'est pas inutile cependant de préciser que ces termes sont employés par des ouvriers spéciaux occupés à un travail bien défini par son but religieux.



Fig. 2.

En reproduisant quelques dessins types, je n'ai pas du tout la prétention de donner des reproductions exactes et détaillées des principaux motifs décoratifs de la tapisserie. J'ai cherché surtout à noter la particularité de ces motifs et ce qui pouvait par conséquent expliquer dans certains cas le terme employé.

کرسی *koursi* « chaise, tabouret » (fig. 1). Le motif semble en effet soutenir une inscription qui le surmonte et qui y est comme assise.

زهرة *zahrah* « une fleur » (fig. 2) désigne naturellement un dessin floral.

ندك, *renk* « blason » s'applique aux cercles contenant des fleurs ou des inscriptions.

Ils rappellent les cartouches circulaires aux noms sultaniens ou à armoiries, qui sont souvent sculptés sur les monuments. On les appelle aussi *bikâriyah* بكارية, à rapprocher de بيكار « orifice de réservoir, bassin ». Signalons ici la décoration honorifique appelée بيكارية, que Quatremère (*Sultans Mamlouks*, II, 2, p. 70 et suiv.) traduit « plaque » et qui ressemblait probablement à un « cercle décrit avec le compas », selon l'explication de Dozy, *Suppl.*, s. v. بيكر. Lorsque les cercles se font pendant, ils sont dits قرداشية *qardachiyah*, du turec قرداش « frère ».

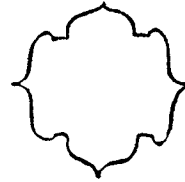


Fig. 3.

Ces médaillons sont d'ailleurs fréquemment irréguliers, affectant une forme ovale, comme une « galette » d'où le nom رغيف *rightf*, ou allongée comme « une poire » كترى *koummitrah*⁽¹⁾, ou comme un « flacon » à goulot étroit et long pour les eaux de senteur, قنقم *qoumqoum*. Ceux qui sont formés de secteurs de cercle sont dits ترنجة *troungah* « un limon » (fig. 3). كشو *hachou* « tout ce qui sert à remplir, bourre » désigne la partie fourrée, ouatée des broderies, rappelant le travail de la broderie au plumetis (fig. 4; et les deux palmes tombantes de la figure 1).



Fig. 4.

Les « entrelacs » seraient dits *tchechmeh*, *djechmeh* (?) (fig. 5). On pourrait penser à شكمة *chakmah*; ce terme désigne les treillis de bois qui surmontent

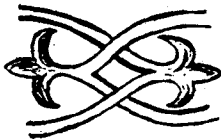


Fig. 5.



Fig. 6.

fréquemment les barrières des balcons; ou bien à شكمة « large bracelet d'argent », cf. شكمة « licou » (Maghrib), selon Dozy, *Suppl.*, s. v. شكم, II.

Un dessin en zigzag s'appelle دالة *dâlah* (fig. 6), et les deux bandes d'argent

⁽¹⁾ Un ornement de femme porte ce nom, LANE, *Modern Eg.*, 5th ed., 1871, II, p. 321.

qui enserrent une plus large bande or, avec une inscription ou des palmettes, sont dites *douwalât* دَوْلَات (fig. 7). Je ne sais si ces deux termes peuvent être ramenés à la racine دال, دَوْل « changer, se succéder », entendu qu'ils impliqueraient l'idée d'alternance. C'est possible pour *douwalât*; mais pour *dâlah* on pourrait songer plutôt au nom de la lettre *dâl*; ce serait donc un dessin en forme de *dâl*, fait d'une manière anguleuse.



Fig. 7.

مَيْمُونَةٌ مَرْبَعٌ maimoûnah mourabbâ' « la m. quadrangulaire » est un dessin composé de rubans qui se croisent à angles droits et marquant les nœuds aux croisements sous forme de « carrés » (fig. 8). Mais je ne puis expliquer le nom مَيْمُونَةٌ.

كِنَارٌ kanâr, kindr « bordure, lisière d'une étoffe » est naturellement un dessin qui borde la tapisserie.

حِزَامٌ hizâm « sangle, ceinture » s'applique à un bandeau à inscription. Mais dans le cas de la *Kiswah*, le mot « ceinture » désigne la large bande brodée avec le nom d'Allah et des eulogies, qui est placée à mi-hauteur de la Ka'bah, comme on peut le voir sur toutes les photographies qui représentent la mosquée de la Mecque pendant le pèlerinage.

شَتْلَةٌ chatlah « un plant » désigne un décor à palmettes s'enroulant (comme sur la figure 7).

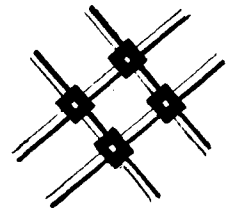


Fig. 8.

VIII. — LE COUFIQUE CARRÉ.

Le coufique carré ou quadrangulaire a fait l'objet de deux mémoires publiés il y a plusieurs années dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*. En 1881, Rogers bey présenta le texte et la traduction, accompagnés de planches, de dix inscriptions en coufique carré relevées sur divers monuments du Caire et de Rosette⁽¹⁾. En 1890, Innès bey donna une autre série de douze inscriptions, en grande partie du Caire et d'Alexandrie⁽²⁾. Mais la transcription et la tra-

⁽¹⁾ *Mémoire sur certaines inscriptions en caractères coufique carrés*, *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1881, p. 100 et suiv.

⁽²⁾ *Les inscriptions arabes en caractères carrés*, *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1890, p. 81 et suiv.

duction des inscriptions est précédée ici de réflexions sur ce type d'écriture, qui seront reprises plus loin.

Marcel⁽¹⁾, Lanci⁽²⁾ et Prisse d'Avennes⁽³⁾ avaient reproduit auparavant quelques-unes des inscriptions signalées par Rogers ou Innès; puis Bourgoïn⁽⁴⁾ dessina d'après les monuments celles que publia Rogers et d'autres encore qui seront mentionnées.

Les inscriptions de Rogers comprennent :

1. Mosquée Mouayyad, Caire : لا اله الا الله محمد رسول الله.
2. *Idem* : *Qor'ân*, LXI, 13.
3. *Idem* : *Qor'ân*, II, 256.
4. *Idem* : *Qor'ân*, LIV, fin.
5. *Idem* : بسم الله الرحمن الرحيم.

Les nos 2-5 dans BOURGOÏN, II, 2, pl. 5.

6. Ruines d'un abreuvoir, au Hamzâwi, Caire : توكلت على الله.
7. *Idem* : توكلت على خالقي.

Ces deux inscriptions dans BOURGOÏN, II, 1, pl. 71, qui désigne le monument comme « tympan de porte d'entrée de maison au Caire, XVI^e siècle »; mais il semble qu'il s'agit de la même construction.

8. Mosquée de Qalâwûn, Caire : محمد répété quatre fois. De même, BOURGOÏN, II, 2, pl. 8; VAN BERGHEM, *Corpus*, Égypte, pl. XXX, 2.
9. Mosquée à Rosette : لا اله الا الله.
10. *Idem* : محمد رسول الله.

Les inscriptions de Innès comprennent :

1. Mosquée Gambaki (Gânî-Bak), Caire : variante de *Qor'ân*, XLVIII, 28.
2. Mosquée Maghrabi, Caire : *Qor'ân*, IX, 18, en partie.

⁽¹⁾ *L'Égypte*, pl. XXI, et p. 22, la figure; *Description de l'Égypte*, 2^e édit., vol. XV, pl. face à la page 168, n° III.

⁽²⁾ *Trattato delle simboliche rappresentanze*, pl. XX et LXII.

⁽³⁾ *L'Art arabe*, texte, fig. 52, 54, 56, 58, 60, 69; pl. XXXI et XXXII. — Volume de planches, III, pl. CXXXVI.

⁽⁴⁾ *Précis de l'Art arabe*, I, 3, pl. 29; II, 1, pl. 58, 71; II, 2, pl. 5, 8, 15.

3. Mosquée Bordeyny, Caire : le *بِسْمِ اللَّهِ* et *مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ*.

Le n° 3 (*بِسْمِ اللَّهِ*) dans PRISSE, texte, pl. XXXII.

4. *Idem* : *Qor'ân*, LXII.

5. *Idem* : *Qor'ân*, XXXIII, 56.

6. Mosquée Sultan Hassan, Caire, à droite de la grande porte d'entrée : *لا إله إلا الله*. Gayet (*L'Art arabe*, p. 140) attribue cette inscription à la mosquée Mouyyad.

7-8. Tirées de Niebuhr, provenance Mechhed 'Aly, Mésopotamie : eulogies.

9. Le *بِسْمِ اللَّهِ*, publié par MARCEL, *Description de l'Égypte*.

LANCI, pl. XX; PRISSE, texte, pl. XXXI.

10. Mosquée Terbanah, Alexandrie : *لا إله إلا الله*.

11. *Idem* : *مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ*.

12. *Idem* : *ادخلوها بسلام آمنين*.

Innès a cru trouver dans les inscriptions elles-mêmes un critère permettant de classer chronologiquement quelques-unes des inscriptions de ce genre. Mais ses observations n'ont pas été relevées et ne doivent pas être retenues. En effet, on ne voit pas pourquoi l'inscription de Marcel (INNÈS, n° 9) appartiendrait « à une époque très reculée au temps où l'écriture coufique était seule en usage chez les Arabes ». Elle serait « antérieure au deuxième siècle de l'Hégire », car à cette époque où l'on connaissait la valeur des signes diacritiques, on ne se serait pas laissé aller à employer des carrés, comme points, de telle manière à donner une fausse interprétation aux lettres. Celui qui l'a composée ignorait donc les points diacritiques. Et l'auteur cherche encore à détacher ses n°s 1 et 2, et les n°s 4 et 5 de Rogers. Or tout cela ne se justifie pas, parce que l'auteur rejette à tort l'opinion que les carrés employés, sur ou sous les lettres ou à côté d'elles, ne servent qu'à compléter le dessin. Or ces inscriptions sont du pur travail de mosaïque; on a cherché à faire du dessin symétrique. Ce sont des combinaisons de décorateurs, qui n'ont absolument rien à voir avec l'histoire de l'évolution de l'écriture arabe. Aucun argument épigraphique ne peut donc nous guider pour fixer une date, sinon un argument purement extérieur aux inscriptions elles-mêmes, soit l'âge du monument où elles se trouvent. Et encore faut-il supposer qu'elles sont contemporaines de la fondation de ces édifices, ce qui pour la plupart d'entre elles peut facilement être admis.

Il suffit pour se convaincre de grouper les différentes inscriptions identiques, ce qui permettra en outre de se faire une bonne idée de la manière dont elles pouvaient être composées.

*
* *

La formule *بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ* se trouve toujours disposée en long, jamais dans un carré. Je reproduis les exemples connus sous la figure 9, *a-d* :

a) ROGERS, n° 5. Je reproduis sa copie qui est plus exacte que celle de Bourgoin, où *الله* et *الرحمن* sont rendus d'une façon défectueuse.



b) INNÈS, n° 3. Je reproduis la copie de Prisse, qui est plus conforme, ce semble, à la composition de l'inscription; Innès prolonge le trait de la hampe du *hâ* jusqu'au-dessus du *م* de *الرحمن*.



c) INNÈS, n° 9. La copie de Prisse n'est pas correcte; il joint les deux premières lettres de *الرحمن* et sépare le *hâ* du *yâ*. Il n'avait qu'à copier Marcel.



d) LANCI, pl. LXII, et PRISSE, pl. XXXI. J'ai corrigé le *و* de *الرحمن* qui me paraît mal rendu par ces deux auteurs, si je le compare aux deux autres inscriptions.



Fig. 9.

On constate au premier coup d'œil le caractère symétrique de la composition. Dans (*c*) les points et dans (*d*) les traits comblent les vides qui dépareraient la mosaïque. Notons enfin que dans (*b*) tous les *ب* initiaux sont couchés.

*
* *

La profession de foi musulmane لا اله الا الله محمد رسول الله se trouve entière, en un carré, sur quelques monuments :



Fig. 10.

(Fig. 10) Mosaïque de la mosquée Dardebakyeḥ (Bardbek?), publiée seulement par BOURGOIN, II, 1, pl. 58. Trois traits complètent la symétrie du dessin.

(Fig. 11) ROGERS, n° 1. Son dessin contient deux erreurs; il unit les deux petits carrés à لا et au ل de رسول.

(Fig. 12) INNÈS, n° 6. Cette inscription a été mal rendue jusqu'à ce jour. J'ai essayé de la corriger sur un point; il est certain, en effet, que la manière dont on a rendu محمد ne se justifie pas; on a laissé de côté une série de traits entre محمد et رسول, qui doivent en tout cas servir à former le د de محمد.

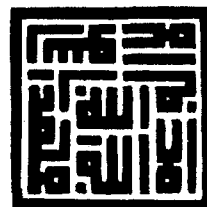


Fig. 11.

La même formule se trouve en deux carrés, ROGERS, n°s 9 et 10, et INNÈS, n°s 10 et 11. A Rosette (Rogers), les mots sont placés de haut en bas, ou à l'envers, comme c'est

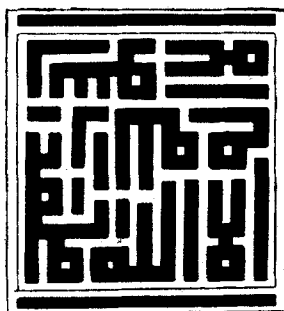


Fig. 12.

ordinairement le cas dans les inscriptions de ce genre; il y a aussi une erreur, لا pour لا, ou bien le graveur a écrit ce qu'il avait l'habitude d'entendre et de dire *la ilaha illa'llah*. A Alexandrie (Innès), des points et des traits complètent la symétrie et les mots sont placés horizontalement en deux et trois lignes comme dans l'écriture courante.

INNÈS, n° 3, même formule, en long. Mais il la présente immédiatement au-dessous du



Fig. 13.

بِسْمِ (fig. 9, b), dont en réalité elle est séparée et qu'elle suit.

INNÈS, n° 1, même formule mais combinée dans un carré avec un verset qor'ânique.

Marcel (*L'Égypte*, pl. XXI) et Prisse (fig. 69) donnent un dessin figurant la mosquée de la Mecque représentée au moyen de la même formule (fig. 13),

qui est répétée à gauche à l'envers; tous les traits verticaux y sont prolongés et dessinés de façon à simuler des minarets et des coupoles.

La même formule, mosaïque de maison, Musée arabe, *Catalogue*, p. 57, salle III, n° 28.

*
* *

A gauche de la porte d'entrée de la mosquée Sultan Hassan, face à l'inscription citée plus haut (fig. 12), on lit en coufique carré les noms suivants : محمد ابو بكر عمر عثمان على. HERZ, *La mosquée du sultan Hassan*, pl. 5 et 12 (fig. 14).



Fig. 14.

Ces six noms, avec ceux de طلحة الزبير سعد سعيد عبد الله عبد الرحمن, sont aussi présentés dans un octogone trouvé par Marcel dans un palais au Caire : *L'Égypte*, p. 22, figure; même mosaïque reproduite par PRISSE, texte, p. 217, fig. 54, sans indication de provenance.

*
* *

Tous les exemples cités sont tirés de monuments sur pierre, et les inscriptions sont traitées à la mosaïque. Il est facile de comprendre que le bois devait

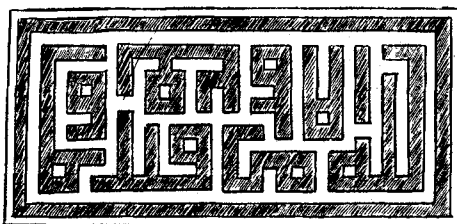


Fig. 15, a.

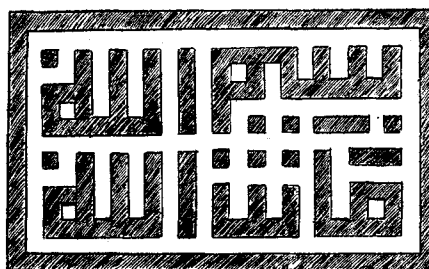


Fig. 15, b.

se prêter admirablement à ce genre de décoration. Aussi les inscriptions en coufique carré ne manquent pas dans les ouvrages de menuiserie; elles sont le plus souvent insérées dans des moucharabiyehs. Prisse d'Avennes en donne de bons exemples (fig. 15, a et b) : *L'Art arabe*, texte, fig. 52 = Planches, vol. III, pl. CXXXVI, 1 et 2 : grillages en bois découpé, tourné et sculpté. Les inscriptions se lisent : (a) (Qor'ân, xxx, 3) « الله الامر من قبل ومن بعد » à Dieu le

Bulletin, t. XVII.

pouvoir sur le passé et l'avenir» et (b) بِسْمِ اللَّهِ مَا شَاءَ اللَّهُ «au nom de Dieu. Ce que Dieu veut».

Fig. 15 c, PRISSE, fig. 58; BOURGOIN, I, 3, pl. 29 (provenant de Damas).

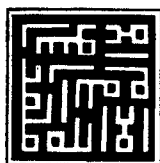


Fig. 15 c.

Caractères pleins sur fonds de moucharabiyehs. L'inscription est la profession de foi musulmane.

Dans d'autres ouvrages de ce genre, les lettres elles-mêmes sont faites de moucharabiyeh et non pas de bois plein; elles sont alors ordinairement pourvues de points diacritiques. Je pense que cette dernière technique est d'époque plus récente.

On en trouve divers exemples au Musée arabe du Caire et dans BOURGOIN, I, 3, pl. 14, 19, 21.

*
* *

Ce genre d'écriture dans lequel les combinaisons possibles sont naturellement plus limitées que dans l'écriture arrondie, a permis cependant de très ingénieuses constructions. C'est ainsi qu'on peut ajouter aux exemples indiqués jusqu'ici les figures suivantes (fig. 16, a, b, c, d, e) :

a-b) Motif central seul, على, des deux inscriptions publiées par Rogers, nos 6 et 7 : «Je me confie en Dieu» et «Je me confie en mon créateur».

c) Figure 60 de Prisse, qui contient au centre les quatre ع des noms 'Abd Allah, 'Omar, 'Othmân, 'Aly, عبد الله عمر عثمان على.

d) Il faut rappeler la figure ornementale qui contient la quadruple répétition de 'Aly, — dont les précédents exemples ont pu être parfois des rémi-

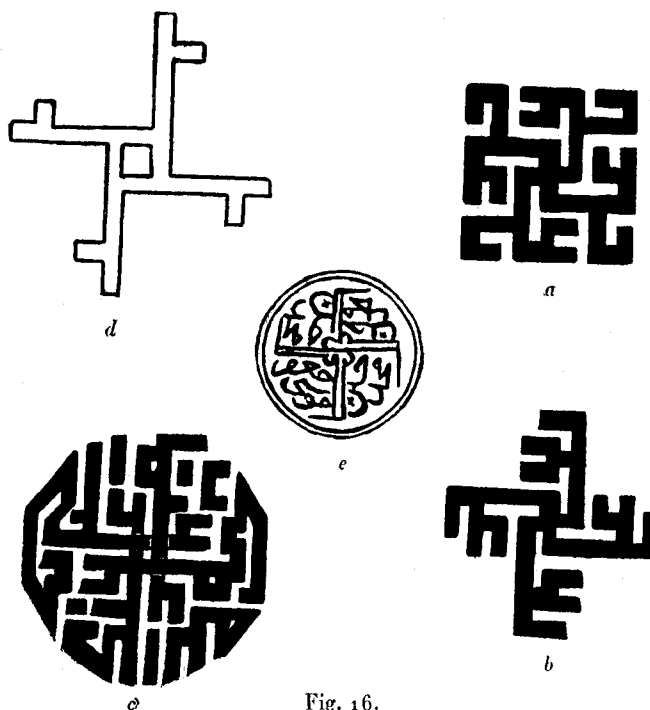


Fig. 16.

niscences ou des copies intentionnelles. Cette figure, appelée en persan *tchahâr* 'Aly چهار علی « 4 'Aly », se trouve sur des amulettes. C'est comme une abréviation des noms des douze Imâms, les huit autres noms devant être inscrits deux à deux entre les branches du nom de 'Aly.

Ces douze noms sont mentionnés au complet sur des monnaies du séfévide Châh Tahmasp I de Perse, formant ce que Poole appelle (fig. 17) le « millsail pattern »⁽¹⁾ :
 علی حسن حسینی علی محمد جعفر موسی علی محمد علی
 حسن محمد .

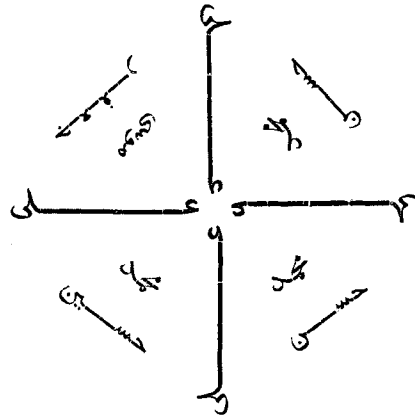


Fig. 17.

On les trouve aussi sur des amulettes 'alides⁽²⁾ de toutes époques comme sur le sceau de cornaline représenté (fig. 16, e) d'après une empreinte que j'ai eue entre les mains.

Signalons dans le même ordre de composition les carrés avec 4 محمد de la mosquée de Qalâwûn (ROGERS, n° 8); on trouve un carré semblable dans BOURGOIN, II, 2, pl. 15, mosquée Bordeyny; mais محمد y est placé à l'envers.



Fig. 18.



Fig. 19.

Je le donne comme point de comparaison (fig. 18), ainsi que les deux محمد (fig. 19) enlacés que Marcel⁽³⁾ trouva dans la mosquée Ibn Touloun et qui avaient au moins 8 mètres de haut (travail moderne).

⁽¹⁾ CODRINGTON, *Manual of musliman numismatics*, p. 17, d'après R. St. POOLE, *Catal. of the coins of the Shahs of Persia*, British Museum, 1887.

⁽²⁾ Voir les amulettes publiées dans *Bulletin*, t. XV, p. 207. Il faut corriger ce que j'ai dit du n° 1 en ce sens que « toute l'inscription forme quatre vers » si l'on supprime محمد بنموتك يا محمد.

Ces vers se trouvent sur des monnaies du Châh Ismâ'il I. Il faut lire aussi سینهجلی comme je l'ai vérifié de nouveau. Voir CODRINGTON, *Manual*, p. 95, d'après R. St. POOLE, *Catalogue*.

⁽³⁾ *L'Égypte*, p. 73, figure, et *Description de l'Égypte*, Planches, vol. VIII (État moderne, 2), pl. g, n° 4.

*
* *

Il est enfin intéressant de noter les différentes formes qu'affecte le nom **مسجد**; elles sont groupées en une figure (fig. 20, 1 à 12) :

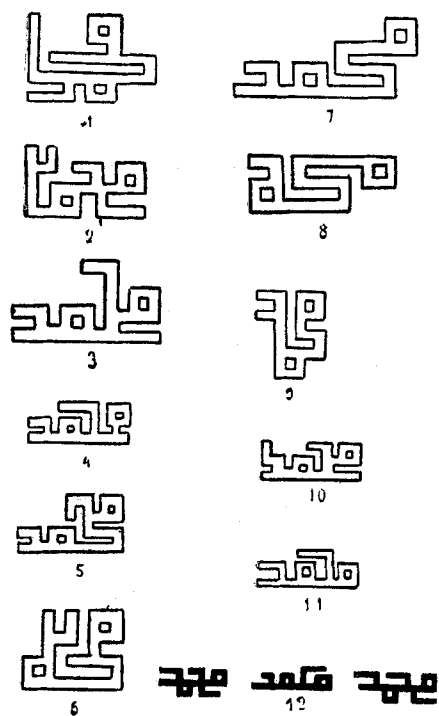


Fig. 20.

1. Mosquées Qalâwûn et Bordeyny; 2. Mosquée Sultan Hassan; 3. *Idem*, corrigé pour figure 21; 4. Mosquées Mouayyad et Bardbek; 5. Mosquée Mouayyad; 6. Mosquée Bordeyny; 7. Mosquée Gânîbak; 8. Mosquée Terbanah; 9. Mosquée de Rosette; 10. Monument de Tlemcen (plus loin, fig. 23); 11. Ouvrage de menuiserie (plus haut, fig. 15 c); 12. Monnaies (plus loin, fig. 22).

Fig. 21.

*
* *

Signalons en terminant que le coufique carré se rencontre aussi sur quelques monnaies d'argent, et uniquement à ma connaissance sur celles des Timûrides et autres souverains de Perse.

Ainsi des monnaies de **Ilkhân Mouhammad**, 737 H., frappées à Baiburt⁽¹⁾ et d'autres de Timour et Maḥmoûd, frappées à Samarcande⁽²⁾. On ne les avait pas encore réunies aux inscriptions monumentales, si je ne fais pas erreur. La petitesse des caractères et la mauvaise conservation des pièces rend parfois la lecture difficile. Mais comme il ne s'agit que de la profession de foi musulmane, la difficulté est vite surmontée. Il est utile de les relever, car elles présentent de nouvelles manières de grouper les mots.

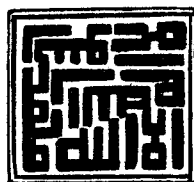
Les exemples qui suivent (fig. 22, a-e) sont empruntés à des monnaies qui font partie de la « Collection de monnaies musulmanes de la Bibliothèque

⁽¹⁾ S. LANE POOLE, *Catal. Or. Coins, Brit. Mus.*, VI, 240; ST. POOLE, *Catalogue, Moham-*

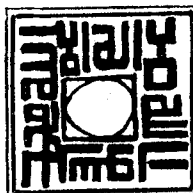
medan Coins, Bodleian Library, n° 335.

⁽²⁾ Br. Mus., *idem*, VII, 29; Bodleian, n° 345.

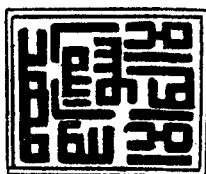
Municipale d'Alexandrie »⁽¹⁾. On lit لا اله الا الله محمد رسول الله sur *a*, monnaie du Timûride Châh Ruḥ, 849 H., frappe d'Astarabad; *b* du même, sans date; *c* de Sultân (?), sans date. — On lit لا اله الا الله محمد رسول الله صلى الله عليه sur



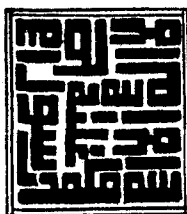
a



b



c



d



e

Fig. 22.

d de Bahâdûr (?) Khân, []33 H., frappe de (?); et محمد رسول الله صلى الله عليه seulement, sur *e* car le début de la formule est sur l'autre face, en caractères ordinaires; frappe de Baṣrah (?), 75[] H., ilkhânide (?).

*
* *

Il est facile de conclure que toutes les adjonctions aux caractères proprement dits des inscriptions mentionnées n'ont absolument rien à voir avec les signes

⁽¹⁾ Le Catalogue est en préparation.

diacritiques nécessités par les lettres de l'alphabet arabe, sauf dans les ouvrages de menuiserie lorsque les lettres sont elles-mêmes en moucharabyieh. La liberté la plus grande est de règle, aussi bien dans les inscriptions des monuments les plus anciens que dans les textes modernes; les caractères ont par-



Fig. 23.

fois des appendices inusités, ils sont droits ou couchés, à l'envers ou à l'endroit. Le seul principe qui a guidé les artistes est celui de la symétrie; ils ont cherché uniquement le moyen d'inscrire dans un carré donné, ou dans un rectangle, une série de traits droits de même épaisseur et formant inscription; lorsque les vides laissés entre les lettres étaient trop larges, on les a comblés par des points ou par des traits. Mais l'idée de voir des points diacritiques partout où il y a des points, ou de nouvelles lettres là où des traits recourbés donnent à une lettre un aspect étrange, ne peut qu'induire en erreur, surtout lorsque l'inscription n'est pas lisible du premier coup. Ainsi sur le mur de la mosquée Sidi Bou Médine, à Tlemcen, un ornement carré, composé de morceaux de terre émaillée verte incrustée dans la brique, il faut évidemment lire بركة محمد «bénédition de Moḥammed», et non ببركة⁽¹⁾ (fig. 23, le noir marque la brique).

ÉT. COMBE.

Alexandrie, le 11 décembre 1919.

⁽¹⁾ Comme le lisent W. et G. MARÇAIS, *Les monuments arabes de Tlemcen*, 1903, p. 262, fig. 60 c.